

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°26-2021-206

PUBLIÉ LE 9 NOVEMBRE 2021

Sommaire

26_DDT_Direction Départementale des Territoires de la Drôme /

26-2021-11-08-00003 - Arrêté portant subdélégation de signature à Mme Manon COURIAS, cheffe du service agriculture par intérim (4 pages)

Page 3

26_DDT_Direction Départementale des
Territoires de la Drôme

26-2021-11-08-00003

Arrêté portant subdélégation de signature à
Mme Manon COURIAS, cheffe du service
agriculture par intérim

ARRETE
PORTANT SUBDELEGATION DE SIGNATURE A MME MANON COURIAS, CHEFFE DU
SERVICE AGRICULTURE PAR INTERIM

Isabelle NUTI, Directrice Départementale des Territoires de la Drôme,

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

VU le décret n°2020-99 du 7 février 2020 relatif à l'organisation et aux missions des secrétariats généraux communs départementaux ;

VU le décret du 30 juin 2021 nommant Mme Elodie DEGIOVANNI, Préfète de la Drôme à compter du 19 juillet 2021 ;

VU l'arrêté du 31 mars 2011 modifié portant déconcentration des décisions relatives à la situation individuelle des fonctionnaires et agents non titulaires exerçant leurs fonctions dans les directions départementales interministérielles ;

VU l'arrêté du Premier Ministre et du ministre de l'intérieur en date du 26 juillet 2019 nommant Mme Isabelle NUTI directrice départementale des territoires de la Drôme à compter du 5 août 2019 ;

VU l'arrêté ministériel du 6 mai 2021 nommant Monsieur Christophe DEBLANC, Directeur départemental adjoint des territoires à compter du 10 mai 2021 ;

VU la désignation du Directeur départemental des Territoires en qualité de chef de la mission interservices de l'eau et de la nature (MISEN) ;

VU l'arrêté préfectoral du 22 juillet 2020 portant création du secrétariat général commun départemental de la Drôme à compter du 1^{er} janvier 2021 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 26-2020-12-10-001 du 10 décembre 2020 portant sur la constitution du secrétariat général commun départemental de la Drôme ;

VU l'arrêté préfectoral n°26-2021-07-09-00006 du 9 juillet 2021 portant organisation de la direction départementale des territoires de la Drôme ;

VU l'arrêté préfectoral n° 26-2021-07-19-00015 du 19 juillet 2021 donnant délégation de signature à Isabelle NUTI, directrice départementale des territoires de la Drôme, et notamment son article 6 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 26-2021-10-29-00004 du 29 octobre 2021 portant subdélégation de signature de Isabelle NUTI, directrice départementale des territoires de la Drôme, aux agents de la DDT ;

SUR proposition de Mme la cheffe du service appui transition écologique et mobilités de la DDT de la Drôme ;

ARRETE

Article 1 : Délégation est donnée à Mme Manon COURIAS, cheffe du service agriculture de la DDT par intérim, à l'effet de signer tous actes relevant des attributions du service agriculture, conformément au tableau annexé au présent arrêté.

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui lui sont conférées seront exercées par un responsable de pôle de ce service selon le tableau ci-après.

| SA | |
|--|---|
| Manon COURIAS, cheffe du service agriculture par interim | Stéphanie DEVERNAY Serge FILS-AIME Elisabeth MANZON |

Article 2 : La directrice départementale des territoires et la cheffe du service agriculture par intérim sont chargées, pour chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Valence, le 08/11/2021

Pour la Préfète, et par délégation,

La directrice départementale des territoires,

signé

Isabelle NUTI

Annexe à l'arrêté portant subdélégation de signature à la DDT de la Drôme

Pour connaître leurs délégations de signature en cas d'absence ou d'empêchement, les signataires doivent se reporter aux articles portant le nom de la personne dont ils assurent les fonctions.

| | ACTES ET MATIERES | Déléataires au titre des articles |
|----------|---|--|
| 9 | ECONOMIE AGRICOLE | Manon COURIAS, cheffe du service agriculture par interim |
| 9.1 | Commission départementale d'orientation agricole | |
| | Tous les actes, décisions et documents relatifs aux avis de la Commission Départementale d'Orientation Agricole | |
| | Tous les actes, décisions et documents relatifs à l'installation des jeunes agriculteurs aides PIDIL , prêts bonifiés et stages à l'installation. | Manon COURIAS Serge FILS-AIME Elisabeth MANZON |
| | Décisions d'attribution d'une aide à la réinsertion professionnelle et au redressement des exploitations | |
| 9.2 | Mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC) | |
| | Tous les actes, décisions et documents relatifs aux aides de la PAC | Elisabeth MANZON Stéphanie DEVERNAY Serge FILS-AIME |
| | Tous les actes, décisions et documents relatifs aux outils pour la mise en œuvre des aides PAC | |
| 9.3 | Calamités agricoles | |
| | Tous les actes, décisions et documents relatifs aux dispositifs des calamités agricoles et aux aides conjoncturelles | Elisabeth MANZON |
| 9.4 | Baux ruraux | |
| | Arrêtés relatifs à l'indice du fermage et à la fixation annuelle des prix des denrées servant de base au calcul des fermages | Elisabeth MANZON |
| | Tous les actes, décisions et documents relatifs à la Commission Départementale des Baux Ruraux | |
| 9.5 | Politique des structures de production | |
| | Tous les actes, décisions et documents relatifs aux GAEC | Elisabeth MANZON |
| | Décisions relatives aux conventions de pâturage | |
| | Arrêté portant agrément et retrait d'agrément des groupements pastoraux | Serge FILS-AIME |
| 9.6 | Divers | |
| | Arrêtés relatifs à la publication des bans de vendange, de la récolte d'olives et de secouage de noix | Elisabeth MANZON Stéphanie DEVERNAY Serge FILS-AIME |
| | Arrêtés et dérogations relatifs aux zones protégées de semences de tournesol et de maïs | |
| 9.7 | Plan de relance | |
| | Accusés de réception | Manon COURIAS Serge FILS-AIME Elisabeth MANZON Stéphanie DEVERNAY |

4, place Laennec
26000 VALENCE
Tél. : 04 81 66 80 00
Mél. : ddt@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

| | | |
|-----------|--|--|
| | Notification de labellisation des structures accompagnatrices | Manon COURIAS Serge FILS-AIME Elisabeth MANZON Stéphanie DEVERNAY |
| 11 | Aménagement foncier, rural et hydraulique | |
| | Avis motivés à transmettre au Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Forêt sur les demandes d'agrément d'experts agricoles, fonciers et forestiers | Manon COURIAS, cheffe du service agriculture par interim |

Fait à Valence, le 08/11/2021

Pour la Préfète, et par délégation,

La directrice départementale des territoires,

signé

Isabelle NUTI